

Travail et emploi. Note pour éclairer le débat

Bruno Vennin, 22 09 2015

D'évidence, beaucoup des tensions économiques, sociales et culturelles sont liées au chômage, à la nature des emplois et aux évolutions technologiques, économiques (par exemple la mondialisation) et sociales. C'est bien une des pierres angulaires de la vie politique en France (et ailleurs bien sûr). A y réfléchir on peut avoir le sentiment que toutes les difficultés du Monde viennent avec cette question, même si elle ne résume pas tout. Il y a au moins 2 modes d'entrée sensibles dans ce débat : par l'économique et par les relations sociales. Je propose d'éclairer les abords du sujet en essayant de le limiter, pour le moment, à son cadre traditionnel et en n'abordant pas de vastes questions autour de la mondialisation, de Tafta, de l'euro ou de la COP21 : j'espère votre indulgence!

La réforme du Code du travail

D'abord un indicateur : le débat que soulève « la réforme du Code du Travail ». Non seulement la Loi et ses dispositifs, et les conséquences pour les entreprises et les travailleurs, mais leur mode d'établissement, les modes de vie qu'ils induisent, le changement de la nature et de l'organisation du travail. Vous trouverez ci-joints des résumés très succincts sur la prise de position de Badinter et Lyon-Caen, et sur le rapport Combrexelle (document établi à la demande du Gouvernement)¹.

Et la régulation du travail

Les commentaires que suscitent ces 2 documents sont très nombreux et divers : quel mode de régulation pour le travail ? Mais je m'en tiendrai à trois approches, les plus importantes à mes yeux : régulation par la Loi, par les accords, encadrés ou non, par la poussée de l'évolution économique en cours. Ce débat existe depuis le XIX^e siècle². Nous avons considéré, depuis 1945 et la mise en œuvre du programme du CNR, que la Loi est le fondement décisif de cette régulation. La Loi à ouvert son cadre aux accords professionnels (de branche, d'entreprise). Les circonstances politiques et économiques font évoluer, enrichissent ce cadre et sont l'objet de vifs affrontements. Mais son rôle est le plus souvent considéré comme intouchable (à gauche du moins), sauf vers toujours plus de régulation légale : le seul fait de proposer de « réécrire » (au secours on détricote le Code) soulève une tempête de protestations, encore que les syndicats aient une approche plus prudente que les « intellectuels ». Derrière cela il y a la question : *plus de Loi ou plus de négociation, question très politique ?*

L'évolution de la nature du travail

Mais ce n'est pas seulement une question politique ou d'avantages sociaux, mesurés à l'aune de la couleur politique de ceux qui en parlent, et menacés par hypothèse. Avec ce débat, se profile la question de l'évolution de la nature du travail : les modalités techniques (ou technologiques) bougent, et avec elles les pratiques (durée, horaires, pénibilité, compétences exigées), le contexte juridique et social (grilles salariales, droits de formation, évolutions de carrières) très variables selon les entreprises et activités. Or cette « nature » évolue profondément sur fond de révolution techno-sociale, avec les avancées technologiques, internet et la mondialisation.

¹L'un et l'autre accessibles in extenso sur internet.

²Rappelons nous par exemple du travail des enfants.

On parle à présent de *travail collaboratif*, de *démarchandisation*, d'*ubérisation* : en regardant de près de quoi il s'agit, on voit bien la profondeur de l'évolution en perspective. La terre du travail tremble... avec une impressionnante série de secousses en cours³, liées au capitalisme mondialisé, certes, mais aussi à l'évolution en profondeur de l'individualisation⁴, de la socialisation du travail et de l'emploi. *Les nouvelles pratiques qui apparaissent peuvent elles être pensées comme alternatives à l'organisation du travail traditionnelle, à ses règles légales*⁵ ? Quels sont leurs effets sur la scène du capitalisme mondialisé et comment les inscrire dans le débat et notre opinion ?

Quel débat pour quelle démocratie en crise ?

La nature du débat démocratique, formes et conclusions, est profondément mise en cause. Les classes sociales sont, chacune, visées ; celles du bas de la pyramide sociale se défendent de la concurrence des étrangers sur le marché du travail, en France et dans le monde et communiquent leurs angoisses dans tout le corps social. Ces questions imprègnent le débat politique et pèsent lourd sur notre façon de l'aborder. *Elles ont des effets structurels sur l'évolution de l'opinion publique*. Il suffit de faire le lien avec un autre grand débat, plus bruyant celui là et parfois plus dramatique, celui de l'immigration en Europe (et d'ailleurs partout dans le monde). Du plombier polonais de 2005, aux maghrébins et africains, puis aux syriens, puis etc., les immigrants sont vus comme potentiellement très menaçants sur le « marché de l'emploi » et sont ainsi au cœur des débats. Effet politique garanti, et difficulté majeure à trouver de bonnes réponses, des réponses politiques et pratiques « de gauche ». Mais *qui distribue le label* ? Les médias, les analystes politiques, les syndiqués, le « petit peuple », les intellectuels ?

C'est aussi un débat politique au ras du sol : nous pouvons observer des tentatives (parfois avancées) de construction de systèmes de protection se prévalant d'une sorte d'« *individualisme collectif* », souvent liés à l'évolution de la nature du travail. Elles ont des relais dans des milieux associatifs, convoquant ou invoquant les « mouvements sociaux⁶ », fiers de leurs initiatives, condamnant hautement la politique politicienne et avançant des motifs louables, tels l'écologie, la liberté d'un travail personnel et enrichissant, etc. pour placer leur solution en tête de gondole.

Humanisme et politique

Au delà de l'approche ainsi suggérée, il faut nous demander comment nous faisons le lien entre ce schéma juridique, économique et social, pour l'heure celui du capitalisme mondialisé, et notre approche de la place du travail dans notre société. Quel humanisme pour notre humanité, question qui n'est pas soluble dans l'écologie, et qui est, parmi d'autres, une question politique aussi. Quel humanisme ou quelle morale de la (ou en) politique ? Je ne suis pas philosophe et si je ne néglige pas la question, je ne suis pas prêt à la traiter. Mais à mon sens elle doit être présente en fond de débat.

Reste à débattre sinon à ras de terre, du moins sur du concret, pas « hors sol ». Nous pourrions ensuite faire suivre un ou plusieurs autres débats (c'est selon), articulés sur une réflexion plus approfondie, avec recours à des spécialistes et professionnels, avocats, sociologues et politistes, syndicalistes et patrons, agriculteurs et militants ouvriers, voire élus de la République. On ne fera pas tout : l'important est d'ouvrir la porte du débat pour essayer d'amorcer la quête de conclusions positives inspirant propositions et actions.

³Une sorte de tectonique des plaques sous les pieds du monde du travail.

⁴Ou encore de l'individuation, comme dit notre collègue J Ion.

⁵Voir le résumé joint d'un article de B Perret, économiste : « De la propriété à l'usage. Vers la démarchandisation » in revue Esprit , juillet 2015 consacré à la question : « le partage, une nouvelle économie ? ».

⁶Il s'en crée tous les jours. La Loire en est bien pourvue sous forme d'associations et/ou de « collectifs » pour éviter l'étiquette politique ou politicienne, qui n'attire guère aujourd'hui.